



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 29 juillet 2026

HEXAFRET

## AMV : LA CGT OBTIENT UNE PREMIÈRE AVANCÉE !

**Depuis plusieurs années, la CGT ne cesse d'exiger de la Direction qu'elle reconnaisse à leur juste valeur les cheminots titulaires de l'ancien examen « Agent Mouvement » (AMV), un examen exigeant qui attestait d'un haut niveau de qualification ! Concrètement, la CGT revendique le passage à la classe 4 de tous les titulaires de l'AMV !**

Sans satisfaire la revendication portée, la Direction est tout de même contrainte de concéder une avancée à travers une mesure dite « exceptionnelle ». Les cheminots concernés bénéficieront donc **de l'attribution de la classe 4 six mois avant leur départ à la retraite ou leur mise à la réforme, à condition d'être toujours sur la classe 3 au moment du départ et d'être toujours salarié d'Hexafret.**

Pour la CGT, cette mesure constitue une première avancée mais elle demeure largement insuffisante ! Pourquoi attendre les six derniers mois de carrière pour reconnaître à sa juste valeur le niveau de qualification acquis, parfois depuis plusieurs décennies ?

Les titulaires de l'AMV ont par ailleurs exercé des responsabilités importantes durant toute leur carrière et ont participé au fonctionnement quotidien de l'entreprise à l'appui de cette qualification. Ils sont en droit de bénéficier d'un véritable déroulement de carrière comme d'un parcours professionnel tout au long de leur vie active, qui leur est toujours refusé à ce jour !

### LA CGT CONTINUE LE COMBAT ET REVENDIQUE :

- la reconnaissance à sa juste valeur de l'examen d'AMV ;
- la fin des blocages artificiels des déroulements de carrière par un véritable accès à la classe 4 pendant la carrière ;
- une politique de reconnaissance des qualifications fondée sur les diplômes, les formations qualifiantes et l'expérience acquise, non sur des contraintes budgétaires.

Cette mesure démontre une nouvelle fois qu'aucune avancée sociale ne tombe du ciel. Sans l'intervention de la CGT, les titulaires de l'AMV seraient restés totalement oubliés.

Cette première victoire doit maintenant ouvrir la voie à une reconnaissance beaucoup plus large de l'ensemble des qualifications des cheminot·e·s.

**LA CGT NE LÂCHERA RIEN !  
LA RECONNAISSANCE  
DES QUALIFICATIONS N'EST PAS  
UNE FAVEUR, C'EST UN DROIT !**

